

## Une approche originale en économie du développement :

### 20 ans d'efforts pour mesurer et analyser l'économie informelle dans les pays en développement

Christophe Jalil Nordman et François Roubaud

DIAL a été créé en 1990 pour remplir une triple mission : produire des données de première main pour éclairer les politiques publiques là où elles font défaut, participer au renforcement des capacités techniques et scientifiques des institutions du Sud, développer une recherche de qualité sur les grands enjeux de développement (Cling et Roubaud, 2006). Vingt ans plus tard, cette vocation, tout à fait originale à l'époque, reste pleinement d'actualité : la dynamique des économies et des sociétés des pays en développement dans un monde en mutation, l'évolution récente du monde de la recherche au Nord et au Sud confortent cette orientation. Parmi les nombreux champs thématiques que les chercheurs de DIAL ont contribué à explorer au fil des années, la mesure et l'analyse de l'économie informelle constituent un exemple emblématique de cette démarche à la fois par son apport significatif à la connaissance scientifique et par sa continuité. Nous présentons ici les acquis obtenus sur les trois fronts susmentionnés et dressons quelques pistes pour l'avenir.

#### Conceptualiser l'innommable, mesurer l'inquantifiable...

Si DIAL fête ses 20 ans, le concept de secteur informel lui en aura bientôt le double : c'est en 1972 qu'il apparaît pour la première fois dans le fameux rapport du BIT au Kenya. Après une longue phase de tâtonnement pour en préciser les contours, la communauté internationale des statisticiens a fini par converger quant à la définition de l'économie informelle, articulée autour de deux concepts-clés : le secteur et l'emploi informels (Husmanns, 2004). D'abord, en ce qui concerne le secteur informel, celui-ci est défini comme l'ensemble des entreprises individuelles (en général non agricoles) produisant au moins en partie pour le marché, qui opèrent à petite échelle (en-deçà d'un certain seuil d'emplois ; souvent 5 employés) et/ou qui ne sont pas enregistrées (ILO, 1993). Plus récemment, et afin d'élargir la perspective à l'ensemble des travailleurs et de prendre en compte l'informalisation des emplois liés au processus de mondialisation, le concept d'emploi informel a été développé (ILO, 2003). Globalement, l'emploi informel comprend donc deux composantes majeures : les emplois dans le secteur informel ainsi que l'emploi non protégé dans le secteur formel. Pour ce dernier, plusieurs critères d'identification sont proposés : absence de couverture sociale ou de contrat de travail, etc. Notons que ces définitions font l'objet d'un large accord de principe de la part des comptables nationaux, qui les reprennent pour la comptabilité nationale. Dans ce domaine, DIAL a apporté sa contribution en participant aux réunions préparatoires à la 15<sup>ème</sup> conférence des statisticiens du travail (1993), ainsi qu'aux réflexions du Groupe de Delhi, mandaté par les Nations-Unies pour affiner et rendre opérationnels les concepts, et développer les méthodes de mesure (ILO, 2010). DIAL participe également à différents projets internationaux en cours dans le champ de la mesure de l'économie informelle et des concepts liés ou de la formation associée : mise à jour des statistiques de l'emploi informel à travers le monde selon le genre pour le compte du BIT/WIEGO (ILO, 2002), grâce notamment à son expertise sur l'utilisation d'enquêtes emplois ; participation au projet RECAP (Renforcer les capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent) mené par le BIT dans le cadre d'un appel d'offre de l'Union Européenne ; participation au lancement par le BIT (et d'autres partenaires) d'un nouveau master international intitulé MALED (Master program in *Applied Labour Economics for Development*) à la *Turin School of Development*, etc.

Pourtant, et en dépit de ces avancées conceptuelles décisives, force est de constater que la confusion continue de régner dans la communauté académique, comme en atteste nombre de publications récentes sur la question. A titre d'exemple on citera les ouvrages récents édités par Guha-Khasnobis et Kanbur (2006), Perry *et alii* (2007), Guha-Khasnobis *et alii* (2007), Jütting et de Laiglesia (2009), Bacchetta, Ernst et Bustamante (2009), censés traiter de l'informalité dans les PED, mais où il existe autant de définitions que de chapitres<sup>1</sup>. Les conséquences de cette cacophonie est fâcheuse, dans la mesure où elle réduit dramatiquement le pouvoir analytique du concept. S'accorder sur une définition commune du secteur informel ne serait rien si l'on n'était pas capable de le mesurer empiriquement. C'est probablement là que l'apport de DIAL a été le plus significatif.

En premier lieu, les chercheurs de DIAL en partenariat avec l'INS (Institut National de la Statistique) du Mexique ont été les premiers à mettre en œuvre une approche novatrice pour mesurer sans biais le secteur informel, à savoir les enquêtes mixtes (ménages-entreprises), aujourd'hui reconnues à l'échelle internationale (Roubaud, 1989 ; Roubaud et Sérurier, 1991). Plutôt

que de s'appuyer sur la méthode classique en vigueur jusque là (recensement d'entreprises puis enquêtes approfondies sur un échantillon), le principe des enquêtes-mixtes consiste à tirer un échantillon représentatif d'unités de production informelles à partir de questions posées sur le type d'emplois exercés à partir d'une enquête-ménage (de préférence une enquête-emploi). Une telle stratégie permet de résoudre l'incapacité inhérente de l'approche classique à saisir les activités « invisibles » (à domicile ou ambulantes), et donc sa tendance à produire des indicateurs biaisés (en général à la hausse) et une vision « optimiste » du secteur informel. Après une première expérimentation au Mexique en 1987, cette méthode s'est largement répandue dans les PED, malgré une résistance toujours vive des tenants de l'approche classique des enquêtes-entreprises, et est devenue une référence en la matière.

En second lieu, les chercheurs de DIAL ont développé une classe particulière d'enquêtes mixtes, les *enquêtes 1-2-3*, qui vise à aborder le secteur informel dans ses multiples relations avec le reste de l'économie, aussi bien en matière d'emploi que de demande et d'offre de produits informels ; enquêtes dont ils ont appuyé la mise en œuvre dans de nombreux pays. Basée sur le principe de la greffe d'enquêtes, l'*enquête 1-2-3* est un système de trois enquêtes imbriquées, visant différentes populations statistiques: les individus, les unités de production, les ménages. L'enquête reprend le principe de la modularité des enquêtes mixtes (ménages/entreprises) et propose des extensions. En outre, étant donné les caractéristiques de la phase 2, l'*enquête 1-2-3* peut également être considérée comme une enquête appariée employeurs / employés. La première phase de l'*enquête 1-2-3* est une enquête sur l'emploi, le chômage et les conditions de travail des ménages et des individus (**phase 1 : Enquête emploi**). Elle permet de documenter et d'analyser le fonctionnement du marché du travail et est utilisée comme filtre pour la deuxième phase, où un échantillon représentatif des UPI est enquêté. Ainsi, dans la deuxième phase de l'enquête (**phase 2 : enquête sur le secteur informel**), les chefs des UPI identifiés lors de la première phase sont interrogés : l'enquête cherche à mesurer les principales caractéristiques économiques et productives des unités de production (production, valeur ajoutée, investissement, financement), les principales difficultés rencontrées dans le développement de l'activité, et quel type de soutien les entrepreneurs du secteur informel attendent des pouvoirs publics. Enfin, dans la troisième phase, une enquête spécifique sur les revenus et les dépenses est administrée à un sous-échantillon de ménages sélectionnés lors de la phase 1, pour estimer le poids des secteurs formel et informel dans la consommation des ménages, par produits et par types de ménage (**phase 3 : enquête sur la consommation, la demande formelle et informelle et la pauvreté**). La phase 3 permet également l'estimation du niveau de vie des ménages et de la pauvreté monétaire, basée sur les revenus ou les dépenses.

Après les expériences mexicaines de 1987, 1989 et 1992, et l'enquête péruvienne de 1991, restreintes aux phases 1 et 2, l'*enquête 1-2-3* a connu ses premières réalisations en Afrique : d'abord au Cameroun (1993), puis à Madagascar (1995), restreintes aux seules capitales. Depuis cette date, les opérations de terrain, en partenariat systématique avec les INS, ainsi que des institutions statistiques régionales (Afristat en Afrique, la Communauté Andine des Nations en Amérique latine, la Commission Asie-Pacifique des Nations Unies en Asie) se sont multipliées avec succès. Des enquêtes ont été réalisées à la demande de la commission de l'UEMOA, dans chacune des principales métropoles de sept pays de l'Union (Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo, en 2001-2002), certains pays prenant même l'initiative de reconduire l'enquête au niveau national (Bénin, Burkina Faso, Mali). A Madagascar, une série annuelle était mise en place, avec extension aux grands centres urbains en 2000 et 2001. Le système est toujours opérationnel à ce jour. En 2004-2005, le Cameroun réalisait également une enquête de type 1-2-3 à l'échelle nationale, la reconduisant en 2010. Toujours en Afrique centrale, l'enquête a également été menée à Kinshasa (2004) et au Congo-Brazzaville (2009). Enfin, au Burundi, un dispositif d'*enquêtes 1-2-3* à passages répétés avec extension géographique progressive a été mis en place en 2006.

Parallèlement, l'expérience, souvent limitée aux phases 1 et 2, s'étendait à d'autres régions et continents : enquête nationale au Maroc en 1999-2000, reconduite en 2006 ainsi qu'en Palestine ; dans les pays andins en Amérique latine (l'exemple du Pérou est le plus abouti, avec une enquête nationale et continu depuis 2002, avec représentativité au niveau départemental, intégrée dans le système d'information auprès des ménages), sachant que le Mexique a mis également en place une enquête de ce type depuis le début des années 1990 ; Haïti et Sainte Lucie dans les Caraïbes ; nouvelles enquêtes en Asie : au Vietnam, dans le cadre d'un partenariat IRD-OGS ; en Mongolie, aux Philippines, au Sri Lanka dans le cadre d'un projet régional de l'ESCAP (Guerrero, 2010) ; en Arménie, au Bangladesh et en Indonésie dans le cadre d'un projet régional de la Banque asiatique de développement (Maligalig, 2010) ; et expériences pilotes au Bangladesh et en Chine. De nombreux autres projets sont à l'étude.

L'enquête 1-2-3 a été conçue comme un cadre général avec une structure souple, qui respecte un certain nombre de caractéristiques communes, mais dont les configurations, dans la pratique, varient selon les besoins et les spécificités de l'architecture des systèmes d'information existants dans les différents pays. Devenue une référence, elle a non seulement connu un large spectre d'applications, mais certains de ses apports (sondage, questionnaires) ont été progressivement intégrés dans d'autres types d'enquêtes (de type LSMS notamment). Elle est devenue un bien public qui fait partie de la boîte à outil commune de qui s'intéresse aux questions d'économie informelle. Egalement bien public, les publications officielles par les INS des principaux résultats des enquêtes, systématiquement restitués localement afin d'alimenter le débat démocratique sur la situation économique et les politiques publiques sur la base d'informations statistiques fiables.

Par le biais de ces lourdes opérations de terrain et de leur valorisation, peu commune au sein des organismes de recherche en

économie du développement<sup>2</sup>, DIAL a développé des partenariats stratégiques de long terme, aussi bien avec les institutions du Sud et du Nord. C'est évidemment le cas des INS qui ont systématiquement été le maître d'œuvre de ces enquêtes, mais également d'organismes régionaux, et au premier chef Afristat. Les résultats de ces travaux, tout particulièrement en matière de méthodologie statistique, ont fait l'objet de nombreuses publications et communications. La revue Statéco (et en anglais les revues Interstat et l'African Journal of Statistics) a joué un rôle clef en la matière : depuis le travail pionnier sur l'économie informelle et la comptabilité nationale (Statéco No. 71, 1991), le bilan de l'opération camerounaise de 1993 (Statéco No. 78, 1993), celles engagées à Madagascar dans le cadre du projet MADIO (Statéco No. 99, 2000) et dans les pays de l'UEMOA (Statéco No. 101, 2005), pour finir avec le numéro spécial issue de la conférence de Bamako sur le secteur informel, organisée par Afristat en 2008 (Statéco No. 104, 2009 et African Journal of Statistics, 2009) ainsi qu'une livraison à venir issue de la conférence de Hanoi en 2010, à couverture intercontinentale.

La légitimité acquise par DIAL dans ce domaine a permis d'être à l'origine ou de participer à des manifestations d'envergure régionale ou internationale au cours des 15 dernières années. C'est notamment le cas du premier séminaire africain organisé par Afristat et intitulé « *Le secteur informel et la politique économique en Afrique subsaharienne* » (Afristat, 1998). La nécessité de faire le point après une décennie d'avancées notables dans ce champ de mesure et de recherche amené Afristat, avec l'appui de DIAL, à reconduire l'expérience avec la conférence régionale intitulée « *Le secteur informel et la pauvreté en Afrique: Instruments de mesure, analyses et politiques économiques* ». Celle-ci a réuni des participants venus de tout le continent ainsi que des principales organisations internationales (Afristat, 2009).

Prenant acte de la diversification géographique de ses activités (notamment hors d'Afrique), et en point d'orgue d'une série de manifestations scientifiques régionales en Afrique (cf. ci-dessus), en Amérique latine (CAN, 2004) et en Asie (ESCAP, 2009), l'équipe DIAL au Vietnam a été à l'initiative, à Hanoi en mai 2010, d'une des plus ambitieuses conférences internationales sur le sujet (« *Le secteur et l'emploi informels : Mesure statistique, analyse économique et politiques publiques* ») regroupant tous les continents, et cofinancée par les principales agences de développement, à savoir la Banque mondiale, l'AFD, le BIT, le DFID, l'IRD et le PNUD, à côté d'institutions vietnamiennes. Plus de 60 communications y ont été présentées avec la participation de près de 300 personnes ; les résultats de cet événement sont en cours de publication ([www.tamdaoconf.com](http://www.tamdaoconf.com)). Comme on l'aura remarqué, une constante de toutes ces manifestations, en ligne avec la philosophie originelle de DIAL, est l'effort de mise en relation de trois types de publics qui ont rarement l'occasion d'échanger et de confronter leurs approches : les chercheurs, les statisticiens et la communauté du développement qui élabore et met en place les politiques économiques.

### ... pour alimenter la recherche et dresser quelques pistes pour l'avenir

Les travaux de recherche de DIAL sur l'économie informelle s'inscrivent dans le champ plus large de la littérature économique existante dans ce domaine. Cette dernière a connu un regain d'intérêt au cours des années 2000, notamment avec l'accroissement des données disponibles (en particulier de panels), principalement dans quelques grands pays d'Amérique latine, et plus récemment en Afrique du Sud. Elle peut être organisée suivant deux critères principaux : la veine de pensée dans laquelle elle s'inscrit et son angle d'attaque : micro ou macro. Suivant le premier critère, trois écoles de pensée dominantes sur les causes et les origines de l'informalité peuvent être distinguées (Roubaud, 1994 ; Bacchetta *et alii*, 2009) :

- l'école "dualiste". L'approche "dualiste" peut être considérée comme une extension des travaux de Lewis (1954) et Harris et Todaro (1970). Elle est basée sur le modèle dual du marché du travail où le secteur informel est considéré comme une composante résiduelle déconnectée du reste de l'économie. C'est donc un secteur de subsistance dont l'existence résulte de l'incapacité du secteur formel à créer suffisamment d'emplois ;

- l'école "structuraliste". A la différence de l'école dualiste, l'approche "structuraliste" est centrée sur les interactions entre secteurs informel et formel (Moser, 1978; Portes *et alii*, 1989). Selon cette entrée néo-marxiste, le secteur informel est une composante subordonnée du système capitaliste ; en fournissant aux entreprises formelles des produits et du travail bon marché, le secteur informel concourt à la flexibilité et à la compétitivité de l'économie ;

- l'école "légaliste". L'approche "légaliste" ou "orthodoxe" considère que le secteur informel est constitué de micro-entrepreneurs qui préfèrent opérer informellement afin d'échapper aux régulations publiques (de Soto, 1989); cette école de pensée libérale s'oppose aux deux autres par le fait que « l'entrée en informalité » est un choix délibéré pour contourner les coûts exorbitants de la légalisation, associés à l'obtention d'un statut formel et à l'enregistrement de l'activité.

La plupart des travaux réalisés sur cette thématique cherchent à valider l'une ou l'autre hypothèse, ou plus largement à identifier les composantes de l'informalité qui relèvent de chacune des logiques mentionnées ci-dessus. Essentiellement de nature micro-économique, plusieurs méthodes sont proposées : estimation des écarts de revenus formels et informels ou de l'allocation sectorielle des emplois, afin de tester la segmentation des marchés du travail sur la base des préférences révélées, estimation de la satisfaction dans l'emploi, etc. L'impact d'un certain nombre de choix de politiques ou de caractéristiques institutionnelles

---

<sup>2</sup> Depuis quelques années, un certain engouement s'est fait jour pour les opérations de terrain de la part de centres de recherche en économie du développement, lié à l'intérêt récent en matière d'évaluation *ex post* d'impact des projets/politiques de développement. Il convient de noter que ces opérations correspondent souvent à des protocoles *ad hoc*, sans lien direct avec la statistique publique.

susceptible d'entraver la formalisation des emplois ou des entreprises sont explorées comme la fiscalité (Fortin *et alii*, 1997), la protection sociale, et plus largement le climat des affaires et la gouvernance (Friedman *et alii*, 2000). Deux points méritent d'être soulignés ici : d'une part, un nombre croissant (mais toujours faible) d'études ont privilégié l'entrée marché du travail, prenant avantage de la disponibilité de nouvelles enquêtes, tout particulièrement de panel, atout décisif à la fois pour contrôler les « inobservables » et pour analyser les dynamiques individuelles (revenus, transition d'emplois) ; d'autre part, faute de données appropriées, les approches macro-économiques, ainsi que celles centrées sur la dynamique des entreprises et les liens entre le secteur informel et le reste de l'économie ont été largement négligées par les économistes (à l'exception de quelques travaux en équilibre général, souvent très pauvres en support empirique). Nous ne prenons pas en compte dans cette veine les travaux basés sur des estimations indirectes et économétrique de l'économie souterraine (demande de monnaie ; Schneider et Ernste, 2000 ; Bajada et Schneider, 2005), tant ces méthodes sont contestées (Navarrete et Roubaud, 1988 ; Thomas, 1999). Plus globalement, l'absence de définition homogène et de données comparables entre pays entache gravement les enseignements généraux qui peuvent être tirés des analyses pays, comme en atteste la remarquable synthèse publiée par le BIT et l'OMC sur les liens entre l'économie informelle et l'ouverture commerciale (Bacchetta *et alii*, 2009).

C'est probablement sur ce point que la multiplication des *enquêtes 1-2-3* présente tout son intérêt et génère son principal avantage comparatif. La disponibilité de données représentatives et comparables permet pour la première fois d'établir un certain nombre de faits stylisés robustes, et bien souvent de faire tomber les lieux communs. A titre illustratif, l'idée reçue selon laquelle le secteur informel serait un lieu de refuge (transitoire) pour les migrants en ville, la main-d'œuvre secondaire des ménages (notamment les femmes), et ne générant qu'un revenu d'appoint est battue en brèche (Brilleau *et alii*, 2005 ; Bocquier *et alii*, 2010 ; De Vreyer *et alii*, 2010). Une autre idée reçue qui veut que le secteur informel puisse être assimilé au non-salariat et aux services ne résiste pas à l'analyse empirique. La composition sectorielle de la main-d'œuvre montre que si ce secteur est bien concentré dans les activités de distribution, l'industrie manufacturière y est plus que conséquente (avec 50 à 90% de l'emploi manufacturier, dans la majorité des pays, le secteur informel est de loin le premier employeur industriel), et le salariat loin d'être négligeable (de 20 à 45% des salariés en Afrique de l'Ouest par exemple ; De Vreyer et Roubaud, 2010). Enfin, l'idée classique selon laquelle, en Asie à la différence de l'Afrique, le secteur informel se serait principalement développé par la sous-traitance avec des firmes multinationales, n'est pas validée par les faits. Au Vietnam par exemple, ce secteur est autant déconnecté du secteur formel qu'en Afrique (Cling *et alii*, 2010).

A mesure que les enquêtes accroissent leur couverture géographique, une gamme plus large de thématiques peut être abordée dans une perspective comparative. Ainsi, pour s'en tenir aux travaux de DIAL dans ce domaine, après une phase d'analyses de type monographique, centrées sur un pays [dynamique du secteur informel notamment dans le cadre de la dévaluation du Fcfa en équilibre partiel (Roubaud, 1994 ; Herrera *et alii*, 1996), ou en équilibre général (Cogneau *et alii*, 1996) pour le Cameroun ; dynamique du marché du travail (Razafindrakoto et Roubaud, 1999), formation des revenus et micro-simulation (Cogneau, 1999), fiscalité et secteur informel (Gautier *et alii*, 2000), estimation du « gender gap » (Nordman et Roubaud, 2009), etc., pour Madagascar], la focale s'est progressivement élargie à des études micro multi-pays. L'ouvrage en cours de publication sur les marchés du travail urbains en Afrique, et les articles qui en ont été dérivés en est la manifestation la plus achevée (De Vreyer et Roubaud, 2010). Nombre de ses chapitres sont ouverts suivant une entrée formel/informel, sur des thématiques aussi diverses que les rendements de l'éducation (Kuepié *et alii*, 2009), l'inadéquation professionnelle (Herrera et Merceron, 2010) et la vulnérabilité dans l'emploi (Bocquier *et alii*, 2010), la segmentation du marché du travail (Barlet et De Vreyer, 2010), la discrimination ethnique et de genre (Nordman *et alii*, 2010b), la migration dans ses différentes composantes (De Vreyer *et alii*, 2009), la satisfaction dans l'emploi (Razafindrakoto et Roubaud, 2010), ou la transmission intergénérationnelle et l'égalité des chances inter et intra-sectorielle (Pasquier-Doumer, 2010a et 2010b).

D'autres travaux mobilisant les mêmes enquêtes ou d'autres, ont été entrepris ou sont en cours : secteur informel et pauvreté (Herrera et Roubaud, 2007 ; Herrera et Hidalgo, 2010) au Pérou et à Madagascar ; pour l'Afrique de l'Ouest urbaine, citons des récents travaux sur l'allocation du travail (Dimova *et alii*, 2010), sur les rendements du capital et les barrières à l'entrée du secteur informel (Grimm *et alii*, 2010a) ; sur les effets de la pression redistributive du réseau social sur la performance économique des entrepreneurs du secteur informel (Grimm *et alii*, 2010b) ; pour le Vietnam, des travaux récents en panel proposent l'estimation de la « true state dependence » et des écarts de revenus formels/informels au Vietnam (Nguyen *et alii*, 2010), tandis qu'un ouvrage de synthèse a été publié sur le secteur informel dans ce pays (Cling *et alii*, 2010).

L'*enquête 1-2-3* a été le support empirique de base pour les premiers développements d'outils de modélisations novateurs (appliqué notamment au secteur informel) que ce soit des modèles d'équilibre général calculable ou des exercices de micro-simulation comptable, en équilibre partiel ou général, qui ont ensuite été appliqués à d'autres bases de données (Cogneau et Robilliard, 2008 ; Grimm, 2006). De même, les concepts et modes de mesure du secteur informel développés dans l'*enquête 1-2-3*, et qui ont ensuite été incorporés dans d'autres enquêtes (type LSMS : ECAM au Cameroun, EPM à Madagascar EMICoV au Bénin, ENAHO au Pérou ou LFS au Vietnam), ont permis d'aborder les questions liées à l'informalité à plus large échelle (en général, nationale) et avec parfois une dynamique temporelle ; voir par exemple Nordman *et alii*, 2010a).

## Perspectives

Parmi toutes les pistes possibles, trois d'entre elles mériteraient d'être approfondies en priorité : la question de l'emploi et du

secteur informel, notamment en lien avec la pauvreté, la dynamique micro et macro économique du marché du travail et enfin l'impact des politiques publiques, sachant que ces trois dimensions sont intimement liées entre elles.

## **Emploi, secteur informel et pauvreté**

En retenant les définitions internationales proposées par le BIT, et plus largement par la communauté de la statistique publique (statisticiens du travail, comptables nationaux), nous avons montré que les concepts de secteur informel et son extension (l'emploi informel) pouvaient être analytiquement fructueux, pour peu qu'ils soient maniés avec une certaine rigueur. Leurs alternatives (par exemple l'emploi vulnérable) ne sont pas plus performantes. Ils sont de toutes manières incontournables, compte tenu du poids massif qu'ils représentent sur les marchés du travail. L'*enquête 1-2-3* ayant justement été conçue à cet effet, les perspectives de mobilisation des phases 2 et 3 de l'enquête doivent permettre de produire des effets de connaissance significatifs et novateurs sur l'économie informelle, tout spécialement en Afrique. En particulier, le projet « *Unlocking potential: tackling economic, institutional and social constraints of Informal entrepreneurship in Sub-Saharan Africa* » en cours de réalisation (Grimm *et alii*, 2009) œuvrera à dépasser les résultats partiels déjà obtenus. Parmi les questions abordées : les rendements du capital physique et humain (contraintes économiques), les coûts de la légalisation et la corruption (contraintes institutionnelles), ou encore le poids de la pression redistributive et le rôle des réseaux sociaux sur les performances du secteur informel (contraintes sociales). L'articulation des différentes phases fournit aussi l'instrument adapté pour mesurer et analyser le phénomène des travailleurs pauvres (*working poor*), tel que défini par le BIT.

## **Dynamique micro et macroéconomique du marché du travail**

Le second champ de recherche à explorer concerne l'analyse des dynamiques micro et macro-économiques du marché du travail. Un des seuls aspects dynamiques traité à ce jour concerne la mobilité intergénérationnelle, grâce à l'existence de questions rétrospectives sur la situation professionnelle du père des enquêtés. Pour aller au-delà, il est nécessaire de mobiliser des enquêtes en coupe transversale à passages répétés, soit des données de panel. Pour certains pays africains, ces deux types d'*enquêtes 1-2-3* existent déjà. C'est notamment le cas à Madagascar, où l'on dispose d'une série sur quinze ans (1995-2010). Il serait alors loisible d'apporter des éléments de réponse sur la nature cyclique ou contra-cyclique de ce secteur (données en coupes répétées), ou encore d'explorer les transitions d'emplois entre secteurs formel et informel afin de mieux comprendre les phénomènes de segmentation du marché du travail (données individuelles-temporelles). Rappelons également que l'utilisation de données de panel, indépendamment de leurs propriétés temporelles, constituent une source inestimables d'informations pour enrichir l'analyse des phénomènes étudiés, en permettant de contrôler les « inobservables » supposées constantes dans le temps. On pourrait ainsi documenter des questions aussi simples et cruciales que l'impact de crise financière internationale sur les marchés du travail dans les pays pauvres, encore largement méconnu.

## **Impact des politiques publiques**

Enfin, la troisième extension porte sur l'évaluation de l'impact des politiques publiques adressées au secteur informel. En effet, les programmes visant directement ou indirectement le marché du travail pullulent en Afrique mais ne sont que très rarement rigoureusement évalués : formation scolaire, professionnelle ou en cours d'emploi, appui aux chômeurs, aux jeunes entrants, à la reconversion de salariés d'entreprises publiques privatisées, accès au marché et à l'information, ou programmes de micro-crédit, plans de protection sociale, etc. A titre d'exemple, dans le dernier rapport du BIT sur les tendances de l'emploi des jeunes (2010), ou celui du BIT et du FMI (2010) sur la croissance, l'emploi et la cohésion sociale, tous les exemples d'évaluation des politiques concernent exclusivement les pays développés. L'engouement récent et légitime pour l'évaluation ex post des politiques publiques s'applique à l'évidence et ces approches méritent d'être développées. Les enquêtes 1-2-3, dûment complétées par des protocoles ad hoc peuvent servir de support approprié à ces analyses (voir par exemple Gubert et Roubaud, 2006, pour l'étude d'impact d'une institution de microfinance à Madagascar). A une autre échelle, il est souhaitable de s'interroger sur l'impact de politiques macro-économiques de plus grande envergure (comme l'effet de l'ouverture internationale sur l'économie informelle) ou encore de chocs comme la crise financière internationale, l'inflation induite par la crise alimentaire et le prix des matières premières, ou enfin des politiques de dérégulation (salaire minimum, libéralisation des codes du travail, etc.).

Toutes ces questions exigent la multiplication des enquêtes, dont il convient d'assurer la comparabilité dans le temps. Ce manque évident de données a conduit le BIT à développer des modèles macro-économétriques pour estimer et projeter l'emploi et le chômage dans le monde, qui, au vu des hypothèses assez frustrées qu'ils mobilisent, ne sauraient en aucun cas se substituer à un apport conséquent et régulier de données d'enquêtes. Nous lançons donc un appel dans ce sens, dans la lignée de l'action poursuivie modestement par DIAL (entre autres) au cours des dernières années. Sur ce plan et en Afrique subsaharienne, dépasser le cadre de l'Afrique francophone serait déjà un pas en avant substantiel et riche d'enseignements.

Toujours sur le front statistique et au-delà des enquêtes, deux chantiers devraient être ouverts en priorité. En premier lieu, la question de l'intégration de l'économie informelle dans les comptes nationaux est déterminante. Il s'agit d'une des utilisations la plus attendue des enquêtes sur le secteur informel. Or, à ce jour, hormis quelques exceptions (Cameroun, Mexique, etc.), le

potentiel des enquêtes sur le secteur informel reste très largement sous-employé. Il convient de rappeler qu'il est aujourd'hui toujours impossible de répondre quant au caractère cyclique ou contra-cyclique du secteur informel (du point de vue de la production), voire plus largement à la plus simple des questions concernant ce secteur : « dans un pays donné, la production du secteur informel a-t-elle augmenté ou baissé au cours du temps (que ce soit en termes absolu ou relatif) ? », faute à la fois de séries d'enquêtes comparables dans le temps et d'un déflateur adapté pour apprécier l'évolution du secteur informel en termes réels. Cette lacune majeure a des conséquences directes en termes de recherche : elle est sans doute à l'origine de l'abandon des études macro sur le secteur informel au profit d'approches plus micro centrées sur le marché du travail. Dans ce domaine, un projet international est en cours, à l'instigation de DIAL et du CEPS. Il vise deux objectifs : définir un cadre standard de procédures pour intégrer les résultats d'enquêtes aux comptes nationaux ; élaborer un compte satellite générique de l'économie informelle, appeler de ses vœux par la révision 2008 du SCN, et en faire l'application aux 7 pays pilotes d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie participant à ce projet. En second lieu, les enquêtes sur le secteur informel doivent chercher à s'insérer de façon durable et programmée comme des opérations régulières inscrites dans les systèmes nationaux de statistique. Dans la plupart des pays, ce n'est pas le cas actuellement. L'institutionnalisation des enquêtes, avec ses enjeux techniques et politiques, est une priorité.

Bien sûr, cet effort de collecte de données ne saurait être totalement fructueux, s'il ne s'accompagnait de programmes de recherche correspondants, où les chercheurs des PED, notamment africains pourraient trouver leur place. En bref, sur ce continent, où l'économie informelle œuvre avec le plus d'acuité et où les activités de recherche sont les moins développées, il s'agit d'œuvrer à ce que les informations et la recherche sur l'économie informelle s'alignent progressivement sur la richesse observée dans ce domaine en Amérique latine (ou la multiplication des enquêtes en panel a permis de substantielles avancées dans la compréhension des mécanismes à l'œuvre) et dans une moindre mesure en Asie.